



CARIGNAN

Regard sur Carignan

2555, chemin Bellevue, Carignan (Québec) J3L 6G8 • www.villedecarignan.org

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOL. 05, N° 02 • AVRIL 2016

SONDAGE

**89 % des citoyens
recommanderaient
à un proche de
s'établir à Carignan**

(Détails en pages 3-4-5)

3

Sondage

6

Infos municipales

8

Réglementation

9

Environnement

11

Loisirs/événements

*René
Fournier*

Maire
Ville de Carignan



*Lorraine
Moquin*

Conseillère
District 1



*Marcel
Synnott*

Conseiller
District 2



*André
Mylocopos*

Conseiller
District 3



*Poste
vacant*

Conseiller
District 4



*Patrick
Marquès*

Conseiller
District 5



*Anne
Poussard*

Conseillère
District 6



MOT DU CONSEIL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Nous profitons de cette édition du bulletin municipal pour célébrer le plaisir de vivre à Carignan. En effet, un sondage réalisé par la firme L'Observateur l'automne dernier révèle que les Carignanoises et les Carignanois apprécient sans conteste leur milieu de vie, son allure champêtre, ses racines agricoles et ses milieux naturels. Il s'avère également que la population de Carignan ressent un haut niveau de satisfaction à l'égard de la propreté de la ville, des collectes de matières résiduelles, de l'information transmise aux citoyens, du travail des employés municipaux, du réseau de pistes cyclables, des parcs et espaces verts, etc.

Plus encore, le sondage a dénoté que 89 % des résidents recommanderaient à un proche de venir s'installer à Carignan. Notons que parmi les citoyens interrogés au hasard, 94 % sont propriétaires du logement qu'ils occupent à Carignan, plus de la moitié habitent la ville depuis plus de 10 ans, 51 % ont des enfants, 63 % travaillent ou étudient dans la région et 96 % ont accès à Internet.

Nous vous proposons de prendre connaissance des questions et des réponses récoltées dans le cadre de cette étude en pages 3, 4 et 5 du présent bulletin.

Renouveau printanier

À l'approche de la prochaine saison printanière, nous vous informons que nous accueillerons un nouveau conseiller municipal pour représenter le district 4 (secteurs Centre et de l'école du Parchemin). Des élections seront tenues à l'école primaire du Parchemin, située au 1800, rue Gilbert-Martel à Carignan, les dimanches 10 avril (vote par anticipation) et 17 avril (scrutin officiel). Nous vous attendons nombreux et souhaitons la meilleure des chances aux candidats.

Heureux printemps à tous les citoyens de Carignan!

Le Conseil

SONDAGE

91 % des citoyens de Carignan
ont consulté le bulletin municipal
dans la dernière année.

Direction artistique et textes : Éline Magnan - 450 658-1066
Conception graphique et impression : Les Publications Municipales - 1 877 553-1955

Sondage



SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES CITOYENS

Pour une pleine réalisation du potentiel de la municipalité

Du 6 au 20 octobre 2015, les citoyens de Carignan ont été contactés par la firme de sondage l'Observateur afin de répondre à un sondage commandé par la Ville.

L'objectif poursuivi était d'évaluer le **taux de satisfaction des citoyens à l'égard des services, leur opinion quant aux principaux enjeux municipaux et les moyens d'information** qu'ils privilégient pour s'informer.

L'Observateur a effectué 400 entrevues téléphoniques auprès des ménages de Carignan sélectionnés de façon aléatoire. Cette taille échantillonnale est la taille habituellement recherchée par les sondeurs, quelles que soient la nature du sondage et la grandeur du bassin à couvrir, car elle permet des résultats dont **la marge d'erreur se situe entre 4 % et 5 %**. Cette infime possibilité d'erreur permet de tirer des conclusions qui sont représentatives de la majorité et des orientations d'ensemble justes et fiables.



Profil des répondants

Sur les 400 citoyens interrogés au hasard, plus de la moitié sont résidents de Carignan depuis **plus de 10 ans (53 %)**, ce qui assure normalement une bonne connaissance de la vie municipale. 94 % sont propriétaires du logement qu'ils occupent. 51 % des personnes interrogées ont des enfants. 37 % travaillent ou étudient à Longueuil et 26 % travaillent ou étudient à Montréal. 96 % d'entre eux sont branchés à Internet.

Survol des questions

Question 1 : Utilisation des services

Au cours de la dernière année, avez-vous ...?

Consulté le bulletin municipal	91 %
Visité le site internet	74 %
Utilisé les pistes cyclables	62 %
Téléphoné à la Ville	54 %
Utilisé les équipements municipaux et parcs	53 %
Visité les bureaux de la Ville	48 %
Fréquenté un sentier de la ville	35 %
Fréquenté une bibliothèque de Longueuil	32 %
Participé à une activité culturelle	26 %
Assisté à une assemblée du Conseil	18 %
Participé à une activité de bénévolat	16 %

**Réponses « oui ou non » pour chaque item*

La fréquentation du site internet municipal, l'utilisation des pistes cyclables, des équipements municipaux, parcs et la participation aux activités seraient plus fréquentes



chez les 35-44 ans (91 %), les universitaires (87 %), les familles (85 %) et les gens actifs sur le marché du travail (82 %), par rapport à un usage plus faible chez les retraités (55 %) et les ménages sans enfant de 18 ans et moins (63 %).

Question 2 : Taux de satisfaction

Êtes-vous très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait de ...?

La propreté de la ville	94 %
La collecte des matières résiduelles	93 %
L'information transmise par documents imprimés	93 %
L'information transmise via Internet	93 %
Le travail des employés municipaux	87 %
Le réseau des pistes cyclables	87 %
La protection de l'environnement	86 %



Sondage

Le réseau des parcs et espaces verts	84 %
Le déneigement	84 %
Les services de protection et de sécurité	79 %
La qualité des équipements municipaux	79 %
Le dynamisme de la Ville	77 %
L'entretien des routes et rues	77 %
L'organisation des activités de loisir	73 %
La qualité des services offerts aux citoyens	71 %
L'alimentation en eau potable	57 %
Le niveau actuel des taxes	43 %
Le transport en commun	28 %

*Réponses « très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait »

L'analyse des résultats du sondage révèle une variation de la satisfaction à l'égard de certains services selon l'occupation et la présence d'un enfant dans le ménage. On constate, en effet, que les gens âgés de 35 à 44 ans, actifs sur le marché du travail, ayant des enfants à la maison et les femmes se montrent moins satisfaits de la qualité des services et de l'alimentation en eau potable que les hommes, les retraités et les ménages sans enfant à la maison.



Question 3 : Les qualités perçues et avantages de vivre à Carignan

Quels sont les avantages de vivre à Carignan?

Le paysage et le cadre nature	74 %
L'accessibilité	41 %
La tranquillité	32 %

*Question ouverte, réponses variées regroupées par ordre décroissant



À cette question ouverte, d'autres répondants ont évoqué la qualité des citoyens, la grandeur des terrains, le niveau

actuel des taxes, l'offre de services municipaux, le prix des propriétés et la sécurité.

Sur les 400 répondants, 96 % mentionnent qu'il s'agit

d'un endroit agréable à vivre et sécuritaire. 62 % parlent d'une ville bien organisée et bien équipée.

Question 4 : Les inconvénients de vivre à Carignan

Quels sont les principaux inconvénients de vivre à Carignan?

Le manque de commerces de proximité	23 %
Le transport en commun	18 %
Le manque de loisirs	17 %

*Question ouverte, réponses variées regroupées par ordre décroissant

Question 5 : Carignan, lieu de résidence

Recommanderiez-vous à un proche ou un ami d'habiter la ville de Carignan?

Certainement	66 %
Probablement	23 %
Probablement pas	7 %
Certainement pas	4 %

*Choix de réponses

L'étude révèle un attachement important des résidents envers leur milieu de vie. En effet, 89 % des répondants affirment qu'ils recommanderaient à un proche d'habiter à Carignan.

Question 6 : Situation financière de Carignan

Selon vous, la situation financière de Carignan est-elle?

Très bonne	2 %
Bonne	36 %
Mauvaise	11 %
Très mauvaise	4 %
Je l'ignore	39 %

*Choix de réponses

L'opinion des résidents à l'effet que Carignan serait dans une bonne situation financière est plus répandue chez les hommes (45 %) que chez les femmes (34 %).



Sondage



Question 7 : Rôles de la Ville

Selon vous, quel est le rôle de la Ville de Carignan?

Soutenir le développement durable	97 %
Offrir des activités sportives et de loisir	94 %
Soutenir les aînés	89 %
Soutenir la diversité des activités agricoles	87 %
Investir dans la protection et la conservation des milieux naturels	86 %
Soutenir les familles	86 %
Favoriser l'implantation d'entreprises et de commerces	85 %
Soutenir les arts et la culture	84 %

*Réponses « tout à fait ou plutôt » pour chaque item

Dans les rôles impartis à la Ville, l'examen des données selon la segmentation sociodémographique permet de constater que les gens actifs sur le marché du travail et les ménages avec enfant seraient plus enclins à envisager l'offre d'activités de loisir, la protection des milieux naturels, l'accroissement de la valeur foncière de la Ville et le développement commercial, que les retraités et les ménages sans enfant.

Question 8 : Orientations à adopter

Appuyez-vous les orientations municipales suivantes?

Carignan doit préserver son cadre champêtre et naturel	95 %
Carignan doit aider les citoyens à se conformer aux normes environnementales	93 %
Carignan doit intensifier le développement durable	91 %
Carignan doit encourager le transport collectif	89 %
Carignan doit accroître le nombre de commerces et de résidences pour accroître ses revenus	83 %
Carignan doit intensifier son développement récréotouristique et agrotouristique	81 %
Carignan doit promouvoir un projet de centre sportif (piscine, gymnase ou aréna)	72 %

*Réponses « j'appuie ou je n'appuie pas » pour chaque item

*Ces données sont tirées du rapport préliminaire (03-11-15) fourni par l'Observateur



Selon l'étude, le genre et l'âge auraient une influence sur le niveau d'appui accordé aux orientations. Ainsi, les femmes manifestent plus d'intérêt que les hommes au développement du transport collectif et au développement agrotouristique et récréotouristique. Les 35-44 ans appuient, plus souvent que les retraités, l'idée qu'une augmentation du nombre de résidences et de commerces permettrait d'accroître les revenus de la Ville.

Question 9 : Centre sportif

Accepteriez-vous une hausse d'environ 150 \$ par année en taxes pour la construction d'un centre sportif avec piscine, gymnase ou aréna?

Oui	48 %
Non	47 %

*Réponses « oui ou non »

Le projet de centre sportif divise l'opinion publique et le clivage générationnel est significatif à cet égard. En effet, les gens de moins de 45 ans, actifs sur le marché du travail, universitaires et ayant des enfants approuvent plus souvent le projet que les personnes de 45 ans et plus, retraitées, sans enfant à la maison et de scolarité secondaire.

Question 10 : Piscine, bibliothèque ou aréna?

Dans les prochaines années, à quelles activités de loisir aimeriez-vous avoir accès en priorité à Carignan?

Piscine	16 %
Bibliothèque	9 %
Aréna	4 %

*Question ouverte, réponses variées

La piscine s'avère la proposition la plus populaire, suivi de la bibliothèque et de l'aréna. En effet, quatre (4) fois plus de répondants (adultes et enfants) choisissent la piscine.





Infos municipales

SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du Conseil auront lieu les mardis **5 avril et 3 mai à 20 h** à la salle du Conseil sise au 2555-A, chemin Bellevue à Carignan (bâtiment situé derrière l'hôtel de ville).



ÉLECTION PARTIELLE (DISTRICT 4)

Un scrutin électoral partiel aura lieu **dans le district 4** (secteurs Centre et de l'école du Parchemin) pour élire un nouveau conseiller municipal.

Dates :

- | | |
|----------------------|--|
| 10 avril 2016 | Jour du vote par anticipation
12 h à 20 h à l'école du Parchemin |
| 17 avril 2016 | Jour du scrutin
10 h à 20 h à l'école du Parchemin |

Qui peut voter?

Pour voter, vous devez avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être âgé de 18 ans ou plus le jour du scrutin et remplir les conditions suivantes au **2 mars 2016** :

- avoir la citoyenneté canadienne;
- être domicilié **dans le district 4** de la municipalité et habiter au Québec depuis au moins six (6) mois;
- ne pas être sous curatelle;
- être inscrit sur la liste électorale.

Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé dans le district 4 depuis au moins douze (12) mois le 2 mars 2016 peut exercer son droit de vote, même s'il n'est pas domicilié à Carignan. Les copropriétaires d'un immeuble ou cooccupants d'un établissement d'entreprise situé dans le district 4 doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration, la personne à inscrire sur la liste électorale. Dans les deux cas, il est possible de se procurer le formulaire de demande d'inscription et le formulaire de procuration au bureau du président d'élection situé au 2555, chemin Bellevue.

Tous les électeurs concernés recevront un **Avis d'élection** par la poste.



COLLECTES

Ordures ménagères : Retour des collectes chaque semaine à compter du 1^{er} avril.

Déchets encombrants : Toutes les semaines à compter du 1^{er} avril. Si vos meubles sont en bon état, l'organisme *Meublétout*, situé au 179, boul. Laurier à McMasterville, accepte les dépôts. *Meublétout* offre également un service de cueillette à la maison (450 464-7888).



Résidus verts : Les mercredis 12, 26 avril et 10, 24 mai.

Les « résidus verts » sont les résidus organiques qui proviennent de votre jardin, de votre cour ou de votre potager. Au printemps, il s'agit de résidus organiques de nettoyage et d'ouverture des jardins, ainsi que de résidus de préparation des semis, de plantation, de déchaumage et de désherbage des terrains. Les contenants que la Ville recommande pour les collectes de résidus verts sont (dans l'ordre) :



1. les sacs de papier écologiques spécialement fabriqués à cet usage et que l'on trouve dans plusieurs commerces;
2. un contenant rigide réutilisable muni de poignées et sans couvercle, d'une contenance similaire aux poubelles utilisées pour les ordures ménagères (25 kg pour une collecte manuelle et 90 kg pour une collecte mécanisée (bac roulant);
3. les boîtes de carton, bien qu'elles s'endommagent rapidement sous la pluie;
4. les sacs de plastique.

Résidus domestiques dangereux : Le samedi 7 mai. Les résidus seront ramassés au garage municipal (2555-B, chemin Bellevue) entre 7 h et 15 h. Service gratuit sur preuve de résidence. Résidus acceptés : peinture, colle, vernis, engrais, pesticides, produits de nettoyage, piles, batteries de voiture, bouteilles acétylène, bonbonnes de propane ou pressurisées, produits contenant de l'acide, du cyanure, du solvant, produits en aérosol ou avec oxydant.



Infos municipales



Branches et résidus d'arbre : Le samedi 7 mai. Les branches seront ramassées au garage municipal (2555-B, chemin Bellevue) entre 7 h et 13 h. Service gratuit sur preuve de résidence.

Agrile du frêne

Le saviez-vous?

Pour limiter les foyers d'infestation, il est préférable de circonscrire les activités d'abattage ou d'élagage des frênes à la période d'hivernation de l'insecte, c'est-à-dire entre le 1^{er} octobre et le 15 mars.

Entre le 15 mars et le 1^{er} octobre, les résidus de bois d'un frêne abattu ou élagué doivent être transformés **sur place en copeaux** de 2.5 cm X 2.5 cm ou **conservés sur place jusqu'au 1^{er} octobre**, pour ensuite être transportés vers un lieu de traitement autorisé (comme le garage municipal).



RÉPARATION DE L'ASPHALTE

Le dégel printanier crée souvent des fissures ou des trous dans les rues. Dès le début de la fonte, le Service des travaux publics entreprendra une grande **opération de réparation des nids de poule** sur les 92 km de rues asphaltées de Carignan. Cette opération se poursuivra, au besoin, tout au long de l'été.

Pour signaler la **présence d'un nid de poule, un bris ou une fissure à Carignan**, téléchargez et utilisez l'application **Voilà!** C'est facile et rapide!



PROGRAMME RÉNORÉGION Pour les propriétaires à faible ou modeste revenu



Le Programme RénoRégion a pour objectif de permettre aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste et qui vivent en milieu rural d'effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures sur leur propriété.

Le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures concernant au moins l'un des éléments suivants : murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique. Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), et doivent débuter après avoir été approuvés par la M.R.C. (M. Giovanni Francese, DGFP. 450 718-3256)



INFO-TRAVAUX

Urbainature (île aux Lièvres). Phase 1. Construction de la rue Jeanne-Servignan. Travaux d'infrastructures souterraines et structure de chaussée vers la mi-avril.

Halte belvédère (île Goyer). Phase 1. Début des travaux vers la mi-avril. Les travaux devraient être complétés vers la fin du mois de juin.

Quartier branché. Phase 1. Plantation d'arbres sur le boul. Désourdy ainsi que les rues des Galets et du Granit après la période de dégel.

Boisé de Carignan. Phases 1 et 2. Travaux de pavage final.

Boisé de Carignan. Phases 3 et 4a. Travaux d'infrastructures de drainage pluvial (fossé de rétention, etc.) recommenceront après la période de dégel, s'en suivra des travaux de voirie sur le lien entre la rue Lareau et le boul. Désourdy. Phases 5a et 5b. Travaux de pavage final pour le boul. Désourdy et la rue Henri-Bisaillon.

Boisé du Parchemin. Phase 1. Travaux de pavage final pour les rues Jeanne-Richer et Léonard-Tresny.



Règlementation municipale



RÉNOVER SANS PERMIS... EST-CE PERMIS?

Le **permis est obligatoire** si vous prévoyez faire des travaux de rénovation et de construction sur votre propriété, comme par exemple :

- o Finition d'un sous-sol;
- o Rénovation d'une cuisine;
- o Ajout d'un garage;
- o Ajout d'un cabanon;
- o Installation d'une piscine;
- o Installation d'une serre;
- o Installation d'un pavillon de jardin;
- o Etc.



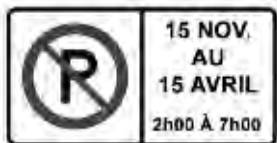
Assurez-vous en tout temps que les travaux envisagés se font dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nouvelle construction? Un permis délivré à un entrepreneur pour une nouvelle construction n'est pas transférable au propriétaire. Les entrepreneurs déposent les plans généraux pour que toutes les pièces soient incluses au permis, mais le propriétaire occupant qui souhaite finir un sous-sol ou autre, doit présenter une demande de permis au Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au préalable. Comme des délais sont à prévoir pour l'émission des permis, nous vous invitons à ne pas retarder le dépôt de votre demande.

STATIONNEMENT DE NUIT

Règlement 327-4

Fin de la période d'interdiction de stationner dans les rues de la municipalité entre 2 h et 7 h du matin à **partir du 16 avril**.



ABRI D'AUTO

Règlement 243, article 74

Les propriétaires qui ont bénéficié des avantages d'un abri d'hiver pour automobile ou d'un abri d'hiver pour l'accès au bâtiment principal durant la période hivernale **doivent retirer ces abris avant le 1^{er} mai**. Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende.



ABATTAGE D'ARBRES

Règlement 243

Il est strictement interdit d'abattre un arbre (sain, malade ou dangereux) sans d'abord obtenir un permis (gratuit) délivré par le Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Toute personne qui commet une infraction à cet égard est passible d'une amende de cinq cents dollars (500 \$), à laquelle s'ajoutent d'autres montants déterminés par le type d'infraction. Une personne qui abat des arbres sur une superficie d'un hectare ou plus est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à quinze mille dollars (15 000 \$) pour chaque hectare déboisé. **Les résidus d'un frêne abattu entre le 15 mars et le 1^{er} octobre ne doivent pas être déplacés vers un dépôt ou un site de traitement autorisé, à moins qu'ils soient réduits en copeaux de 2.5. cm X 2.5 cm maximum.** Des sanctions sont prévues (réf. règl. 468-U).

ARROSAGE PLANTES ET PELOUSE

Règlement 390

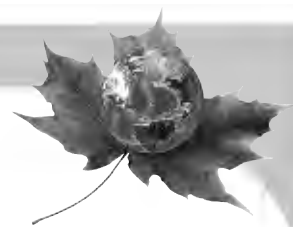
À partir du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre, et sauf si interdiction totale ou partielle, l'arrosage des plantes et de la pelouse est **permis entre 20 heures et 22 heures** aux conditions suivantes :

- Numéros civiques pairs : les mardis et vendredis
- Numéros civiques impairs : les lundis et jeudis

*Exception pour les nouvelles plantations, consultez l'article 7 du règlement.

***Les articles ci-contre n'ont aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et les règlements en vigueur, ces derniers prévalent.**

Environnement



HALTE BELVÈDÈRE SUR L'ÎLE GOYER

Une fenêtre sur le bassin, un accès à la rivière pour les citoyens

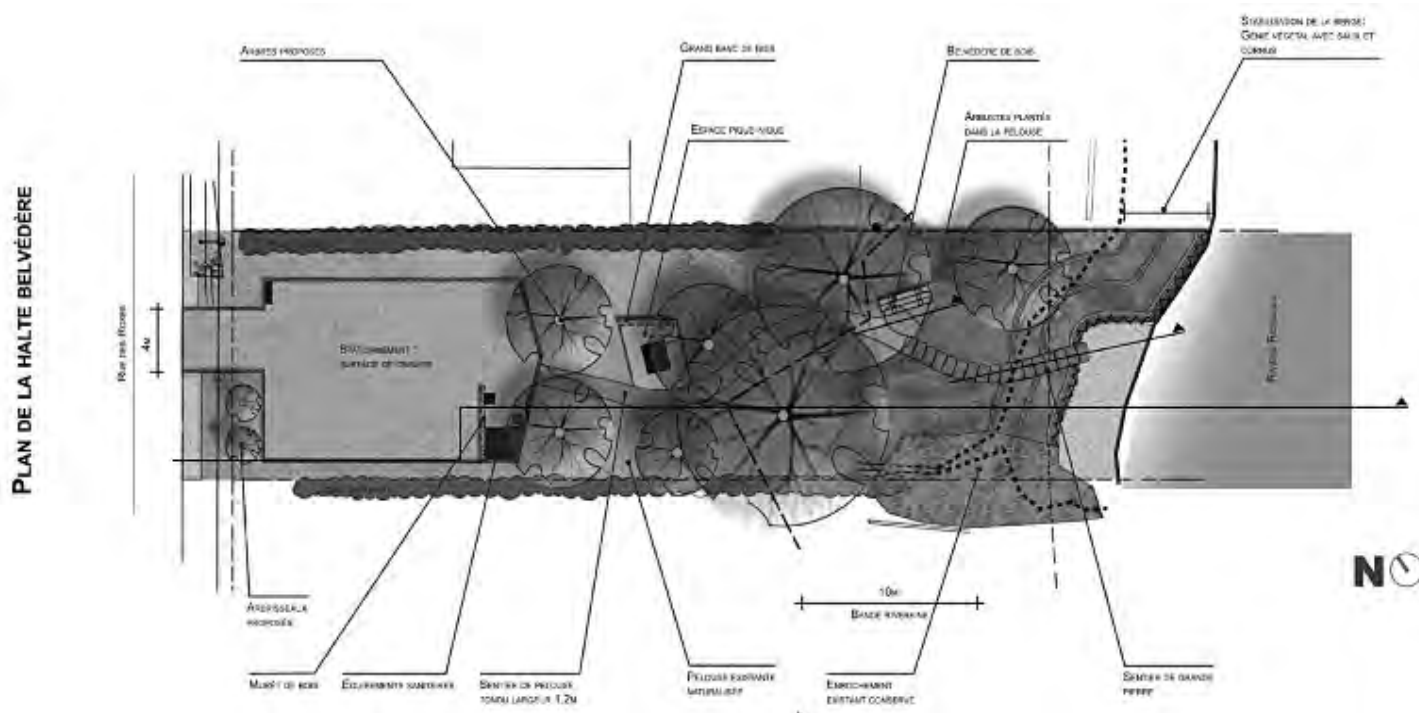
La halte belvédère permettra aux citoyens de Carignan d'avoir accès à un espace champêtre, situé en bordure de rive, offrant une percée visuelle exceptionnelle sur le bassin de Chambly et permettant d'admirer la faune et la flore qui s'y trouvent. Cette aire de repos sera munie d'un belvédère où pourront s'arrêter les marcheurs, cyclistes, canoéistes et kayakistes de passage. Le terrain sera ensemencé de plantes et arbustes indigènes qui, en plus d'inspirer la beauté et la sérénité, appelleront la venue de différentes espèces d'oiseaux et de papillons.

SONDAGE

87 % des citoyens pensent que le rôle premier de la Ville est de soutenir le développement durable

Travaux de restauration de la berge

Les travaux du futur parc débuteront ce printemps 2016. Dans un premier temps, la Ville prévoit restaurer la bande riveraine afin de lui redonner son état naturel en privilégiant une technique de stabilisation respectueuse de l'environnement : le génie-végétal, qui consiste à mettre en place des ouvrages de stabilisation de la berge en utilisant des végétaux comme matériaux de base.



BARILS D'EAU DE PLUIE

Subvention : 30 \$ pour arroser vos plantes et arbustes cet été

Profitez de notre subvention et procurez-vous un baril de récupération d'eau de pluie pour seulement 30 \$. Distribution des barils le 28 mai lors de la Journée de l'arbre au Centre multifonctionnel. Réservation obligatoire avant le 13 mai au 450 658-1066 poste 237 ou par courriel à a.landry@villedecarignan.org. Limite d'un (1) baril par résidence.



RÉGÉNÉRESCENCE

Plantons de nouvelles espèces d'arbres dès maintenant!

Évitons que le couvert forestier ne s'appauvrisse trop rapidement en remplaçant des frênes morts ou malades par de nouvelles espèces d'arbres. La participation de tous les citoyens à cette grande corvée assurera le remplacement rapide de la canopée qui fournit des services écologiques importants comme la protection contre les îlots de chaleur, un écran contre les vents, la purification de l'air et la filtration de l'eau.

Distribution gratuite de plants d'arbre le 28 mai au Centre multifonctionnel



Sécurité incendie

FEUX DE SÈCHEUSE

Mise en garde

Les feux de sècheuse sont habituellement la conséquence d'un **manque d'entretien**. La charpie est le premier élément à prendre en feu. En effet, lorsque la charpie s'accumule dans le conduit, elle réduit le débit de circulation d'air et occasionne une **surchauffe** de l'appareil, en plus d'empêcher un temps de séchage efficace. Lorsque le fusible thermique de sécurité pour températures élevées est ainsi continuellement sollicité (marche/arrêt), il risque de faire défaut et de **causer un feu de sècheuse onéreux et dangereux**.



Les autres facteurs pouvant causer un feu de sècheuse sont :

- une défaillance mécanique et/ou d'une pièce électrique;
- un tissu impropre au séchage;
- une mise à l'air insuffisante, issue d'une mauvaise installation.



Signes précurseurs

- Les vêtements (plus spécifiquement les serviettes et les jeans) prennent **beaucoup de temps** à sécher.
- À la fin du cycle, les vêtements sont **plus chauds** qu'habituellement.
- Les volets, sur l'évent de la sortie extérieure, **n'ouvrent pas** lorsque la sècheuse est en fonction.
- La sècheuse s'éteint continuellement avant la fin de son cycle.

Prévention d'un feu de sècheuse

- Le conduit doit posséder un diamètre de 4 pouces (10 cm), soit le même diamètre que la sortie qui se trouve sur la sècheuse.
- Le conduit dissimulé doit être constitué de métal rigide ou semi-rigide : en acier galvanisé ou en aluminium.
- Les joints des tuyaux doivent être sécurisés à l'aide de ruban métallisé (ne jamais utiliser de vis ou de rivets).
- Le côté gaufré du tuyau doit pointer vers l'extérieur.
- L'évent de la sècheuse doit être indépendant de tous les autres systèmes d'évacuation et doit aboutir à l'extérieur de la résidence. Cet évent extérieur doit être équipé d'un clapet antiretour.
- L'utilisation d'un tuyau de raccordement métallique à l'arrière de la sècheuse est de mise puisque celui en vinyle est proscrit.

Source : site de l'ATPIQ via Nettoyage Dry-sec.net et Service de sécurité incendie de Chambly

INCENDIE ET ENFANTS

Informez vos enfants du danger!

Les enfants sont souvent les premières victimes d'un incendie. Il est donc recommandé de prendre le temps de bien leur expliquer le fonctionnement du feu et les dangers qui y sont liés.

Lors d'un incendie, il n'est pas rare que l'enfant, paralysé par la peur, ait le premier réflexe de se cacher dans un placard ou sous un lit au lieu de quitter les lieux pour rejoindre un endroit sécuritaire. Le prévenir des risques liés à ce type de comportement reste encore le meilleur moyen d'éviter qu'une telle situation se produise. Une bonne préparation rassurera votre enfant et pourrait lui sauver la vie s'il se trouve en situation de danger.

Un exercice d'évacuation au cours duquel on laisse l'enfant faire des choix que l'on commente par la suite est une excellente façon de l'entraîner à prendre les meilleures décisions pour assurer sa sécurité.

Source : Service de sécurité incendie de Chambly



Loisirs & Événements



L'UNIVERS FASCINANT DE LA BANDE-DESSINÉE

Événement tenu dans le cadre de la Journée mondiale du livre. Présentation de l'atelier « Écrire en images » avec le créateur de bande-dessinées, monsieur Bruno St-Aubin.

Le samedi 23 avril à 13 h 30 à la salle polyvalente de l'école Carignan-Salières (entrée par le Centre multifonctionnel).

Avec la complicité des enfants, Bruno St-Aubin invente un personnage qu'il dessine sur une grande feuille. Ensuite, il ajoute l'action et une courte histoire se développe, page par page, autour du personnage.

Clientèle cible : les 5 à 12 ans, mais les plus vieux sont les bienvenus! Inscription obligatoire au www.villedecarignan.org.



COURS DE GARDIENS AVERTIS

Au Centre multifonctionnel le dimanche 10 avril de 9 h à 17 h.

Ce programme permet aux jeunes âgés de 11 à 15 ans d'acquérir les techniques de secourisme élémentaire et les techniques nécessaires pour prendre soin des enfants plus jeunes. Les participants apprennent



à s'occuper de jeunes enfants de divers groupes d'âge, à prévenir les urgences et à intervenir en cas de besoin. Ils reçoivent également une formation afin de se promouvoir en tant que gardiens auprès de parents / clients éventuels.

Formateur : Secourys. Coût : 40 \$. Durée : 8 heures d'enseignement. Inscription à secourys.com/gardien-averti ou transmettez votre nom et numéro de téléphone à info@secourys.com.

Fêtes de quartier

Organisées par les citoyens et pour les citoyens!

Planifiez un grand rassemblement avec vos voisins et festoyez dans la communauté! Votre fête de quartier peut être tenue dans un parc municipal (alcool interdit), dans votre jardin ou dans une rue près de chez vous durant la saison printanière ou estivale.

Si vous inscrivez votre projet **avant le 2 mai**, la Ville sera en mesure de vous aider à financer une partie de vos dépenses et de vous prêter le matériel requis (tentes, mobilier, etc.) le jour de l'événement.

Trouvez toutes les informations sur notre site web au www.villedecarignan.org. Inscription au 450 658-1066 poste 6.



SONDAGE

Quatre fois plus de résidents souhaitent la construction d'une piscine avant toute autre infrastructure de loisir à Carignan!





Loisirs & Événements

JOURNÉE DE LA FAMILLE

Le **samedi 14 mai** au Centre multifonctionnel et dans la cour de l'école Carignan-Salières de **13 h à 17 h**.

- **Spectacle « Gabzy, c'est du gâteau! ».**
De 13 h à 14 h. Inscription obligatoire au www.villedecarignan.org;
- **Ateliers de fabrication de savons artisanaux.**
À 14 h, à 15 h et à 16 h. Inscription obligatoire au www.villedecarignan.org;
- **Jeux gonflables extérieurs,**
mini-golf, taureau mécanique, go karts à pédales;
- **Animations spéciales avec animaux;**
- **Plusieurs autres surprises!**



JOURNÉE DE L'ARBRE

Le **samedi 28 mai** au Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École) de **9 h à 12 h 30**.

- **Distribution de plants :**
Distribution gratuite de plants d'arbres de diverses essences, selon les disponibilités;
 - **Priorité aux citoyens qui ont demandé un permis pour l'abattage d'un frêne** (contexte de l'agrile du frêne);
 - **Distribution de barils récupérateurs d'eau à 30 \$.** Réservation requise en ligne à www.villedecarignan.org / rubrique Subventions.
- Quantité limitée.



DÉFI CARIGNAN : BOUGER POUR AMÉLIORER LA SANTÉ!

Courses de 1 km et de 5 km

La Ville de Carignan est fière d'organiser la tenue d'un nouveau rendez-vous pour les résidents de Carignan qui souhaitent adopter de saines habitudes de vie. Inscrivez-vous avant le **25 avril** en famille, en solo, en couple ou entre amis. L'important est de bouger!

- **Où :** Départ des courses dans la cour de l'école Carignan-Salières (1551, rue de l'École)
- **Quand :** Le samedi 7 mai

Les courses seront chronométrées par Quidchromo. Une puce et un dossard seront remis aux participants au Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École) au plus tard 30 minutes avant le départ des courses. Un réchauffement dynamique sera également offert aux participants 15 minutes avant le début des courses. Des prix de présence, une collation d'après course, un service de support médical, un vestiaire surveillé, des toilettes et un point d'eau sur le parcours sont prévus.

***Date limite pour les inscriptions : 25 avril avant midi**

Aucune inscription sur place

Merci à notre commanditaire :
Eau de source Amaro



	5 km	1 km (enfants de 12 ans et moins)
	Départ à 9 h	Départ à 10 h 15
Inscription des résidents	5 \$ (13 à 17 ans) 10 \$ (adultes)	5 \$
Inscription des non-résidents	6.25 \$ (13 à 17 ans) 12.50 \$ (adultes)	6.25 \$



BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Des boîtes d'échange de livres : un projet innovateur et écoresponsable pour les citoyens de Carignan.

Il suffit de laisser un livre qui vous a plu ou qui vous a été utile et dont vous ne vous servez plus dans la boîte, et d'en prendre un nouveau en échange. Vous pourrez ensuite le rapporter et profitez de la lecture d'un second livre. Et ainsi de suite. La nature des livres déposés dans la boîte peut varier (roman, poésie, recettes, réflexion personnelle, bandes-dessinées, etc.). **Il s'agit d'un service gratuit et qui ne requiert aucune inscription.**



Projet pilote

La Ville installera 4 boîtes de livres à Carignan ce printemps, après le dégel, vers la fin du mois d'avril.

Croque-livre pour les enfants de 0 à 12 ans :

- Centre multifonctionnel
- Parc de la Plume-Magique

Boîtes de livres pour adultes :

- Site des boîtes postales de l'île aux Lièvres
- Parc des Peupliers

Si la participation de la population au projet pilote est considérable et que l'expérience est appréciée des citoyens, la Ville pourrait installer quelques boîtes supplémentaires sur le territoire dès l'an prochain.

L'HEURE DU CONTE

Ce printemps, les tout-petits et leur famille sont invités à assister à des Heures du conte animées par des personnages loufoques et attachants. Ceux-ci raconteront des histoires merveilleuses et débordantes d'imagination. Décors, musique et déguisements seront au rendez-vous pour rendre l'expérience encore plus réelle.



Samedi 9 avril : Contes du printemps

Samedi 28 mai : Petit Loup et le Windigo

- Où : Centre multifonctionnel
- Heure : 10 h à 11 h

Inscription en ligne au www.villedecarignan.org.

Camps de jour

Le dépliant de la programmation détaillée des camps de jour sera distribué les **29 et 30 mars** par l'entremise du sac exclusif Publisac. Les informations seront également accessibles sur le site web de la municipalité au www.villedecarignan.org.

La période d'inscription pour les résidents débutera le 29 avril à 12 h au Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École). Le 6 mai pour les non-résidents.



VENTES-DÉBARRAS

Les fins de semaine du **21-22 mai** et du **27-28 août** auront lieu les rallyes traditionnels des ventes-débarras sur tout le territoire de Carignan. Pour ces occasions uniques, le permis ne sera pas obligatoire. De plus, vous pourrez annoncer votre vente sur le site web de la Ville en transmettant l'adresse de votre domicile à loisirs@villedecarignan.org.



**LA PROGRAMMATION COMPLÈTE DES
LOISIRS POUR L'ÉTÉ 2016 EST
ACCESSIBLE EN LIGNE AU
www.villedecarignan.org.**



Vie communautaire

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE



La Société d'Horticulture et d'Écologie de Chambly, Richelieu et Carignan est un organisme qui s'adresse à tous les amoureux de l'horticulture. Les activités de la Société permettent d'approfondir vos connaissances et d'échanger avec d'autres passionnés d'horticulture. Pour de plus amples informations sur la programmation de la Société et pour être informés des ressources en horticulture, consultez notre site www.shecrc.com. Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook au www.facebook.com/shecrc.

Mardi 12 avril

Les hydrangées

Conférencier : Denis Bernard

Mardi 10 mai

La culture des orchidées

Conférencier : André Poliquin

Les conférences ont lieu à l'École secondaire de Chambly (535, boul. Brassard, Chambly).

Membre : gratuit. Non membre : 10 \$.

Source : Société d'horticulture et d'écologie
Chambly-Richelieu-Carignan
www.shecrc.info • 450 658-7178



FADOQ (CLUB DES AÎNÉS)

Activités régulières

Cours de danses en ligne et sociales, cours de peinture, billard, bingo, club d'échecs, Crible, dards, palet, pétanque-atout, « Entre femmes », quilles virtuelles, « Vie active », Whist militaire, bingo spécial (4^e vendredi du mois), soirées de danse ou soupers dansant (4^e samedi du mois), tournois de Whist militaire (3^e dimanche du mois).

Activités spéciales

Tournoi de Whist militaire le dimanche 17 avril à 13 h 30 (438 491-5254)

Bingo spécial FADOQ les vendredis 22 avril et 27 mai à 19 h (438 491-5254)

Spectacle « Around The Beatles » avec Steve Barry et ses musiciens le samedi 30 avril à 20 h (438 491-5254)

Souper dansant le samedi 23 avril à 18 h (450 447-7758)

Soirée de danse le samedi 28 mai à 19 h 30 (450 447-7758)

Jeux des Aînés du 2 au 16 mai (438 491-5254)

Bal de fin d'année le samedi 7 mai à 17 h 30 (450 447-7396)

Assemblée générale annuelle le mardi 24 mai à 13 h 30 (450 447-5550)

Source : Club FADOQ du bassin de Chambly
1390, avenue Bourgogne à Chambly
fadoqchambly.org
450 447-5550

AINSI SOIT-ELLE

Ainsi soit-elle est un lieu d'accueil privilégié pour les femmes, une alternative à l'isolement, un lieu d'échanges chaleureux où l'écoute, le respect et la confidentialité sont de mise. C'est un lieu pour tisser des liens, pour apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité entre chacune.



Le Centre offre des services d'écoute, de relation d'aide, de références, de prêt de livres, des conférences, des ateliers de formation, etc. Le Centre est là pour supporter les femmes des municipalités environnantes qui vivent ou non des problématiques économiques, familiales ou sociales.

Inscription obligatoire au 450 447-3576. Consultez notre programmation en ligne ou rencontrez-nous sur place le lundi de 8 h 30 à 16 h 30, le mardi de 13 h à 16 h 30, le mercredi et le jeudi de 8 h 30 à 16 h 30.

Source : Ainsi soit-elle
646, rue Saint-René à Chambly
www.ainsisoitelle.org
450 447-3576

CARREFOUR FAMILIAL DU RICHELIEU



Un milieu de vie pour toutes les familles depuis 20 ans... Votre maison de la famille est un milieu de vie privilégié qui se spécialise dans la vie familiale.

Nous offrons aux familles de la région des services variés tels que des ateliers en dyade parent/enfant, des ateliers d'enrichissement parental et un service de halte-garderie de qualité.

Halte-garderie communautaire : Nous accueillons les enfants de 0 à 5 ans pour un avant-midi de 9 h à 11 h 30, un après-midi de 13 h à 15 h 30, ou une journée complète le vendredi. Bricolages et activités psychomotrices sont au menu.

Samedi 23 avril : Événement-bénéfice intitulé « L'art à la portée de tous ». Venez découvrir une exposition

Vie communautaire



d'art haut en couleur où des personnages inspirés du film *Une nuit au musée* animeront l'événement. Possibilité d'acquérir des œuvres sur place. L'exposition aura lieu au Centre multifonctionnel de 13 h à 17 h. Entrée : 5 \$ pour les adultes, gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.

Programmation du printemps : À partir du 15 mars, inscrivez-vous à nos activités et ateliers qui débiteront le 29 mars. Consultez notre site internet sous la rubrique « Activités et services » pour connaître notre programmation complète.

Enfants de 4 ans : Si votre enfant entre à la maternelle en septembre, nous vous offrons la possibilité de faire 4 ateliers qui auront pour objectif de bonifier leur estime personnelle. Les thèmes seront : j'ai confiance en moi, je suis bien avec les autres, je suis capable et je gère mes émotions.

*Source : Carrefour familial Richelieu
856, Grand Boulevard à Chambly
carrefourfamilialdurichelieu.com
450 447-9969*

AUX SOURCES DU BASSIN DE CHAMBLY

L'organisme aide, soutient et accompagne les familles et individus du bassin de Chambly dans une perspective du développement de l'autonomie en matière de sécurité alimentaire et matérielle.



Soutien alimentaire

Pour une aide alimentaire à court, moyen ou long terme, communiquez avec notre organisme afin d'obtenir un rendez-vous avec notre intervenante. Nous vous recevrons dans la dignité et vous offrirons un soutien adapté à vos besoins.

Friperie et cie

Notre magasin d'économies est ouvert à toute la population et offre une multitude d'occasions d'économiser. Venez faire des découvertes extraordinaires (vêtements, articles de maison, meubles, etc.). **Prenez bonne note que nous n'offrons plus le service de cueillette de meubles et qu'à compter du 1^{er} avril 2016, nous ne vendrons plus de meubles.**

Dons

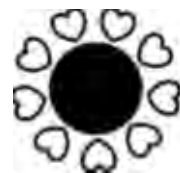
Afin de minimiser le risque de vol, de pillage et de pertes dues à la météo, il est préférable d'apporter vos dons durant les heures d'ouverture du magasin. Tout ce qui est endommagé, brisé, non complet, non

fonctionnel ou malpropre n'est pas utile à notre financement et occasionne une surcharge de travail à nos bénévoles. Merci de votre compréhension!

*Source : Aux sources du Bassin de Chambly
1369, avenue Bourgogne à Chambly
info@as-bc.org
450 658-1568*

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RIVE-SUD

Magasin d'économie familiale : Le magasin Coup de Pouce est ouvert à la population du lundi au vendredi de 9 h à 16 h et tous les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h. Spéciaux : 0.50 \$ par vêtement les jeudis et 5 \$ pour un sac vert (manteaux exclus) les premiers samedis du mois. Service de collecte à domicile. Dons acceptés : vêtements, jouets, articles de sport, petits appareils électroménagers (cafetière, grille-pain). Le tout en très bon état. Dons non acceptés : gros électros, gros meubles, matériaux de construction, téléviseurs (sauf écrans plats), pneus, peinture, huile, matériel informatique.



Aide-impôts : Des bénévoles qualifiés et expérimentés vous attendent! Vous ne pouvez pas vous déplacer? Un service à domicile est disponible (sur rendez-vous seulement). Des critères d'admission s'appliquent. Service offert du 3 mars au 21 avril, les mardis et les jeudis de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30. Sans rendez-vous. Coût : 5 \$.

Toats et café : Oubliez tracas, problèmes et isolement autour de quelques toasts et d'un café. Ambiance chaleureuse, discrétion et confidentialité. Rencontrez des gens aimables, comme vous. Conférencier invité. Prochaines rencontres : 5-19 avril et 3-17 mai (tous les deux (2) mardis du mois de 9 h à 11 h).

*Source : Centre de Bénévolat de la Rive-Sud
1410, avenue de Salaberry à Chambly*



HANDI-BUS INC.

*Une solution adaptée
à vos déplacements*

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER AU **450 460-2000**





JOURNÉE DE L'ARBRE LE 28 MAI

Distribution gratuite de jeunes plants d'arbre. Priorité aux citoyens qui ont demandé un permis pour l'abattage d'un frêne durant l'année.

Tous les détails en page 12.



Défi Santé
5 30 Équilibre



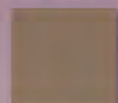
DÉFI SANTÉ DU 31 MARS AU 11 MAI

Le Défi Santé, c'est poser des gestes simples pendant 6 semaines, du 31 mars au 11 mai, pour atteindre 3 objectifs :

1. Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
2. Bouger au moins 30 minutes par jour
3. Prendre au moins une pause par jour

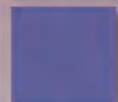


Ville de Carignan



Conseil

450 658-1066 poste 4



Finances

450 658-1066 poste 3



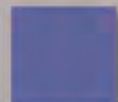
Greffe

450 658-1066 poste 4



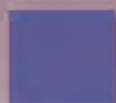
Communications

450 658-1066 poste 8



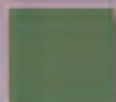
Régie intermunicipale de police

1 888 678-7000



Direction générale

450 658-1066 poste 5



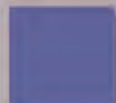
Urbanisme et aménagement du territoire

450 658-1066 poste 1



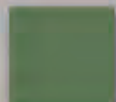
Travaux publics, génie et infrastructures

450 658-1066 poste 2



Loisirs

450 658-1066 poste 6



Incendie

450 658-8788

En dehors des heures d'ouverture des services, tout appel nécessitant une INTERVENTION RAPIDE DE NATURE TECHNIQUE (aqueduc-égout) doit être acheminé à la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

POUR LES APPELS D'URGENCE, EN TOUT TEMPS, FAITES LE 911



Ville de Carignan

2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Téléphone 450 658-1066
Télécopieur 450 658-2676
info@villedecarignan.org
www.villedecarignan.org

www.villedecarignan.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Conception et impression:



Les Publications Municipales
1-877-553-1955